



LUNDI 11 JUIN 2018

**BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DU DOSSIER AU PUBLIC
DU LUNDI 07 MAI AU VENDREDI 08 JUIN 2018**

**PERMIS DE CONSTRUIRE PC N°077 083 17 00028
LOT V1 DANS LA ZAC DE LA « HAUTE MAISON »**

PREAMBULE

La commune de Champs-sur-Marne a prescrit les modalités de la mise à disposition au public, en application des réglementations en vigueur, du dossier de permis de construire n° PC 077 083 17 00028 relatif au projet de construction déposé le 21/12/2017 par la société ADIM Paris Ile-de-France Réalisations concernant l'opération « Treedit », sur le secteur de la Cité Descartes, lot V1 de la ZAC de la Haute Maison, à l'angle de la rue Galilée et avenue Blaise Pascal.

Ce permis de construire concerne une opération de construction de cinq bâtiments dont l'un de 37 mètres de hauteur (R+11), à usages d'une résidence sociale étudiante (284 chambres), d'un foyer de jeunes travailleurs (120 logements), d'une résidence libre (220 logements), de bureaux, de locaux d'activités, de commerces, de restaurants et d'un parking silo (212 places), l'ensemble développant une surface de plancher d'environ 23 000 m².

Le processus de mise à disposition du public est encadré par la loi du 20 décembre 2014 portant simplification des procédures administratives et par les articles L. 122-1 et suivants et R.122-2 et suivants du Code de l'Environnement.

Ce permis de construire, déposé le 21/12/2017, a fait l'objet d'une décision de l'Autorité Environnementale n° DRIEE-SDDTE-2016-095 du 30 juin 2016 portant obligation de réaliser une étude d'impact en application de l'article R.122-3 du Code de l'Environnement.

L'étude d'impact du projet a été remise pour avis à l'Autorité Environnementale et a fait l'objet d'un avis en date du 12 avril 2018.

Le pétitionnaire a fourni une note complémentaire en réponse aux remarques de l'Autorité Environnementale qui a également été mise à disposition du public avec le dossier d'étude d'impact.

Le dossier de demande du permis de construire, comprenant l'étude d'impact et la réponse aux remarques de l'Autorité Environnementale, a été mis à disposition du public du lundi 07 mai au vendredi 08 juin 2018 inclus selon les modalités suivantes :

- Affichage dans le hall d'accueil de la mairie et au service urbanisme de l'avis de mise à disposition du public pendant toute la durée de la mise à disposition ;
- Le dossier a été mis à disposition du public à l'accueil de la Mairie, mail Jean Ferrat du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h45 et le samedi de 09h00 à 12h00 ;
- Mise en ligne du dossier sur le site internet de la ville (www.ville-champssurmarne.fr)

Le présent document a pour objet de faire un bilan des observations faites par le public lors de la mise à disposition du dossier.

SYNTHESE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Aucune observation n'a été formulée dans le registre, ni envoyée à l'adresse mail mad.etude-impact@ville-champssurmarne.fr, spécifique à la mise à disposition du dossier.

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DE CE BILAN

Le présent bilan sera mis en ligne sur le site internet de la commune de Champs-sur-Marne (www.ville-champssurmarne.fr) et mis à disposition du public au service urbanisme de la commune de Champs-sur-Marne pendant trois mois.

ANNEXES

Annexe 1 : Avis de mise à disposition



AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

ETUDE D'IMPACT PERMIS DE CONSTRUIRE N°PC 077 083 17 00028

En application des articles L.122-1, R.122-2 et R.122-3 du Code de l'Environnement, la demande de permis de construire n° PC 077 083 17 00028 déposé le 21/12/2017 par la société ADIM Paris Ile-de-France Réalisations concernant l'opération « Treed it », sur le secteur de la Cité Descartes, lot V1 de la ZAC de la Haute Maison, à l'angle de la rue Galilée et avenue Blaise Pascal, a été soumise à une étude d'impact par décision n°DRIEE-SDDTE-2016-095 du 30 juin 2016.

Cette opération prévoit la construction de cinq bâtiments dont l'un de 37 mètres de hauteur (en R+11), à usages d'une résidence sociale étudiante (284 chambres), d'un foyer de jeunes travailleurs (120 logements), d'une résidence libre (220 logements), de bureaux, de locaux d'activités, de commerces, de restaurants et d'un parking silo (212 places), l'ensemble développant une surface de plancher d'environ 23 000 mètres carrés.

Conformément à l'article L.123-1 du Code de l'Environnement, le permis de construire incluant l'étude d'impact, l'avis de l'Autorité Environnementale, le complément demandé par l'AE et les avis rendus dans le cadre de l'instruction seront mis à disposition du public afin de pouvoir recueillir les observations selon les modalités prévues à l'article L.123-19 du Code de l'Environnement.

Le dossier sera mis à disposition du public

DU LUNDI 7 MAI 2018 AU VENDREDI 08 JUIN 2018 INCLUS

Sur le site internet de la ville de Champs-sur-Marne www.ville-champssurmarne.fr

Et au siège :

A la Mairie - Accueil - Rez-de-chaussée
située mail Jean Ferrat à CHAMPS-SUR-MARNE (77 420),
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45,
et le samedi de 9h à 12h ;

Pendant toute la durée de la mise à disposition, le public pourra formuler ses observations, en les consignant sur un registre ouvert à cet effet au siège de la mise à disposition, ainsi que via l'adresse électronique : mad.etude-impact@ville-champssurmarne.fr

Conformément à l'article L.123-19-1 du Code de l'Environnement, un bilan des observations de la mise à disposition du dossier sera consultable pendant un délai de trois mois, sur le site internet de la Ville et au service urbanisme aux heures et jours d'ouverture.

Annexe 2 : Mise à disposition du dossier sur le site internet de la commune

